

Pleugueneuc



LE BULLETIN



Michael Hébert, architecte et peintre à Pleugueneuc exposera à la bibliothèque du 17 octobre au 19 décembre 2020.

Vos élus

Les adjoints



Marie Paule Roze
1ère adjointe

Affaires sociales et familiales (CCAS, résidence du Bignon, 3ème âge), information et communication, commission d'appel d'offres et étude des devis



Loïc Régeard
Maire

Vice-président de la Communauté de Communes Bretagne Romantique



Éric Barby
2ème adjoint

Vie associative, création du Conseil Municipal des jeunes, bâtiments communaux, site internet et PLUI.



Nathalie Nivole
3ème adjointe

Finances de la commune, affaires scolaires (relation avec les agents et enseignants), Conseil d'école.



Pascal Bessin
4ème adjoint

Voirie urbaine, sécurité urbaine, relation avec les agents techniques, cimetière, urbanisme et lotissements



Sébastien Croquison

Conseiller municipal
délégué assainissement collectif et autonome



Pascal Egault
Conseiller municipal

délégué voirie rurale

Les conseillers



Laurence Gascoin
Conseillère municipale



Céline Clerc
Conseillère municipale



Olivier de Lorgeril
Conseiller municipal



Luc Gallais
Conseiller municipal



Estelle Blaise
Conseillère municipale



Cédric Fines
Conseiller municipal



Carole Busnel
Conseillère municipale



Manuele Massart
Conseillère municipale



Frédéric Dubuc
Conseiller municipal



Céline Radoux
Conseillère municipale



Émeric Hurault
Conseiller municipal

COMMISSIONS COMMUNALES

- **FINANCES** Nathalie NIVOLE, Olivier de LORGERIL, Eric BARBY, Céline CLERC et Marie-Paule ROZE.
- **APPEL D'OFFRES** Titulaires : Marie-Paule ROZE, FINES Cédric, DUBUC Frédéric. Suppléants : Sébastien CROQUISON, Eric BARBY, Carole BUSNEL.
- **LOCATION des TERRAINS COMMUNAUX** Pascal EGAULT, Marie-Paule ROZE, Luc GALLAIS, Olivier de LORGERIL.
- **URBANISME suivi des lotissements** Pascal BESSIN, Eric BARBY, Frédéric DUBUC. **PLU** titulaire : Eric BARBY. Suppléant : Cédric FINES
- **Défense incendie communale** : Éric BARBY, Pascal BESSIN, Luc GALLAIS.
- **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE** 4 membres : Marie-Paule ROZE, Laurence GASCOIN, Manuele MASSART, Estelle BLAISE.
- **RÉSIDENCE DU BIGNON** 3 membres : Céline RADOUX, Marie-Paule ROZE, Carole BUSNEL.
- **VOIRIE RURALE, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, SIGNALISATION RURALE ET ÉLAGAGE** Pascal EGAULT, Luc GALLAIS, Frédéric DUBUC
- **VOIRIE URBAINE, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, SIGNALISATION URBAINE ET ESPACES VERTS** Pascal BESSIN, Emeric HURAUULT, Frédéric DUBUC, Céline RADOUX, Éric BARBY.
- **ASSAINISSEMENT COLLECTIF (STATION D'ÉPURATION) ET INDIVIDUEL (SPANC) ENVIRONNEMENT** Sébastien CROQUISON, Eric BARBY
- **BÂTIMENTS COMMUNAUX - SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ** Éric BARBY, Cédric FINES, Nathalie NIVOLE, Pascal EGAULT, Pascal BESSIN.
- **COMMUNICATION - INFORMATION** Marie-Paule ROZE, Carole BUSNEL, Céline RADOUX, Laurence GASCOIN, Nathalie NIVOLE, Éric BARBY.
- **ANIMATION LOCALE** tous les conseillers municipaux volontaires
- **PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE - Conseil municipal des jeunes** Éric BARBY, Carole BUSNEL, Estelle BLAISE, Manuele MASSART, Émeric HURAUULT

DÉLÉGUÉS représentants aux syndicats

- **Commission locale de l'eau (CLE) – SAGE Région Dol de Bretagne** : Marie-Paule ROZE
- **Syndicat Départemental d'Énergie 35** : Cédric FINES
- **Office des Sports de la Bretagne Romantique** : Nathalie NIVOLE (déléguée titulaire) et Céline CLERC (déléguée suppléante)
- **Correspondant Défense** : Sébastien CROQUISON
- **Valcobreizh (gestion et collecte des ordures ménagères)** : Eric BARBY (réfèrent titulaire) et Frédéric DUBUC (réfèrent suppléant)
- **Cos Breizh (Comité des oeuvres sociales)** : Marie-Paule ROZE
- **Sécurité routière** : Pascal BESSIN



Le mot du maire

Chers Pleugueneucoises et Pleugueneucois,

15 mars 2020, dimanche d'élections municipales pour désigner nos dix-neuf conseillères et conseillers municipaux.

Vous avez été 559 électeurs à vous déplacer, soit près de 43%. Nous étions dans un contexte très particulier pour deux raisons principales. La France était frappée par la pandémie Covid19 et une seule liste se présentait devant vous.

Deux raisons majeures qui ont fait que plusieurs électeurs ne se sont pas déplacés. J'attire l'attention de tous sur notre vie démocratique. Nous avons la chance de vivre en France. Notre République laïque est très respectueuse de la démocratie. Chaque fois que nous sommes sollicités, n'hésitons pas à nous déplacer pour glisser notre bulletin dans l'urne. Il en va de notre responsabilité et de notre liberté.

Grand merci à tous ceux qui nous ont soutenu le 15 mars.

Ce même week-end, nous entrions en période de confinement. Le virus, Covid19, frappait tout un chacun sans même prévenir. Notre vie changeait. Nous ne pouvions plus nous déplacer, de nombreux lieux de travail étaient fermés, les enfants étaient sans école en présentiel.

Passé le 11 mai, le déconfinement se met en place. A l'école, après un retour timide, les dernières semaines ont permis d'accueillir tous les enfants.

Je tiens à renouveler tous mes remerciements à plusieurs d'entre vous :

- Merci à nos agents municipaux. L'accueil en mairie a été maintenu et notre agence postale a rouvert dès qu'elle a pu.
- Merci aux couturières qui ont fabriqué plus de 750 masques.
- Merci à tous les personnels soignants et non-soignants des hôpitaux, des Ehpad, des structures de soins à domicile pour leur dévouement au service des plus fragiles.
- Merci à toutes les initiatives solidaires pour l'aide et le réconfort apportés aux plus démunis.

Toutefois, il va falloir rester prudent, le virus est toujours là et sournois. Soyez respectueux des gestes barrière (salutations de loin, distanciation physique, lavage des mains...) Ne baissons pas la garde ! Nous devons apprivoiser un nouveau quotidien.

Le 26 mai, le Conseil municipal s'est mis en place. Nous nous sommes réunis le mardi 9 juin pour désigner les membres des commissions communales, le mardi 30 juin pour voter et approuver le budget et le vendredi 10 juillet pour désigner les cinq grands électeurs qui voteront aux sénatoriales le 27 septembre.

Le Conseil a validé l'appel d'offres concernant la rénovation de la salle des sports et des vestiaires. Les travaux débiteront début septembre pour une période de dix mois.

La commission « sécurité urbaine » a proposé de revoir les passages piétons, trois à l'école, un au stop du centre bourg, celui de la pizzeria et de la boulangerie. A l'école, l'éclairage sera renforcé sur les passages piétons.

Suite à cette épidémie, l'activité économique est entrée en récession. Il va falloir plusieurs mois, voire plus pour certains secteurs d'activité pour retrouver la sérénité. L'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes ont mis en place des aides pour ces activités. A Pleugueneuc, le Conseil municipal veut soutenir nos commerces de proximité qui créent une vie sociale dans notre bourg. Il a été voté à l'unanimité une aide exceptionnelle de 500€ par commerçant, quatre pour fermeture administrative et deux pour commerces alimentaires qui sont restés ouverts malgré les risques sanitaires qu'ils ont pris.

A vous tous, habitants de Pleugueneuc, je souhaite un bel été. Je formule le vœu que la reprise en septembre soit plus sereine.

Restez prudent et à bientôt.



Loïc Régeard



Séance du 9 juin 2020

Tous les membres du Conseil sont présents

■ Démission de Mme Verger Laurence, conseillère municipale

M. le Maire donne lecture de la lettre de démission de Mme Verger Laurence, élue au Conseil municipal de Pleugueneuc le 15 mars dernier. Conformément à l'article L. 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce courrier a été transmis en recommandé à Mme la Préfète d'Ille-et-Vilaine.

■ Désignation des membres des commissions

Les membres des commissions communales, des syndicats et autres groupements ont été désignés lors de ce premier Conseil municipal. Vous retrouverez les détails en deuxième page de ce bulletin.

Le Conseil Communautaire de la Bretagne Romantique (CCBR) n'étant pas encore installé, les différentes commissions de la CCBR et des syndicats y afférant seront proposées ultérieurement.

■ Montant des indemnités du bureau municipal

Le montant global des indemnités a été revalorisé par la loi n°2019-1461 relative à « l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique » votée fin 2019. Elle est d'un montant maximum de 5 097€ par mois pour une commune de notre taille (entre 1 000 et 3499 habitants).

Il a été décidé pour Pleugueneuc de ne pas prendre toute l'enveloppe et de la répartir de la façon suivante :

- indemnité du Maire : 1 905.66 € (brut)
- indemnité d'adjoint : 519.13 € (brut)
- indemnité de conseiller délégué : 200.00 € (brut)

Soit une enveloppe mensuelle totale de 4 382.18 €. Le Conseil valide à l'unanimité l'ensemble des indemnités.

Séance du 30 juin 2020

Absents excusés : M. Croquison Sébastien, M. de Lorgeril Olivier et Mme Gascoin Laurence.

■ Budgets primitifs 2020

Suite au Compte Administratif voté en mars dernier, Mme Nathalie Nivole, Adjointe aux finances, présente les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement 2020. La commission des finances propose d'affecter 200 000 € à la section investissement. Le budget de fonctionnement s'équilibre à 1 780 000.00 €.

■ Subventions

Subventions proposées pour 2020 par M. le Maire et votées par le Conseil municipal :

ASSOCIATIONS

| | |
|---|---------|
| - Coopérative scolaire (parents d'élèves) | 4 500 € |
| - Foyer laïc (section basket, fête locale, gymnastique volontaire, randonnées et badminton) | 2 500 € |
| - Club du Linon – football | 230 € |
| - Club de foot Saint-Domineuc / Tinténiac | 370 € |
| - Club de l'amitié | 500 € |
| - CATM - Anciens combattants | 500 € |
| - A.C.C.A – chasse | 500 € |
| - U.S.L – St Domineuc | 150 € |
| - O.S.B.R. (1€/ habitant)..... | 1 903 € |
| - Gribouille..... | 650 € |
| - ADMR Tinténiac | 800 € |
| - Association de la résidence du Bignon de Pleugueneuc | 1 000 € |
| - Association de palets de Pleugueneuc | 500 € |
| - Tennis club de Saint-Domineuc | 160 € |
| - Prévention routière (information dans les écoles) | 200 € |
| - Banque alimentaire | 200 € |



Conseil Municipal de la Mairie de Pleugueneuc

M. le Maire fait part aux élus de la possibilité de verser une aide exceptionnelle aux commerces de proximité suite à la crise que nous venons de traverser.

Il liste les principaux dispositifs d'aides (sous conditions) aux entreprises et aux commerces qui ont été mis en place au niveau national, régional, départemental et par la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique.

A Pleugueneuc, 4 commerces avec vitrine ont fait l'objet d'une fermeture administrative, à savoir ; la Crêperie/pizzeria « Aux Délices des Sens », le Bar « L'Imprévu », le salon de coiffure « Aux cheveux capricieux » et les serres de « Jardins de Beausoleil ». Les commerces alimentaires (boulangerie et épicerie) n'ont pas fermé, mais le Conseil estime qu'ils ont pris des risques en restant ouverts. Ils ont apporté leur soutien à la population et ont contribué à préserver le lien social sur notre commune. A noter que l'épicerie « Votre Marché » a changé de propriétaire pendant le confinement et que la boulangerie a ouvert son magasin 7 jours/7 pendant 4 semaines.

- Pour toutes ces raisons, le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'apporter une aide exceptionnelle de 500 € pour ces six commerces de proximité disposant d'une vitrine à Pleugueneuc.

■ Budget d'investissement 2020

Pour le budget d'investissement 2020, il a été prévu un ensemble de travaux, sous réserve des délais de faisabilité.

- Bâtiments communaux ; Salle des sports, démolition de la maison Réhault (carrefour rue de Rennes et rue de la Plaine) et étude pour la rénovation de l'étage de l'école,
- Voirie urbaine avec réfection des peintures au sol et marquages réfléchissants, ainsi qu'un ensemble d'éclairages aux abords de l'école,
- effacement de réseaux square de Brocéliande,
- rénovation de voirie rurale prise en compte dans la compétence de la CCBR,
- acquisition d'un panneau d'informations lumineux,
- restauration d'un vitrail à l'église,
- travaux d'aménagement des allées du cimetière.

- Le Conseil, valide à l'unanimité, l'ensemble de ces budgets et des subventions.

■ Résultat du marché de réhabilitation de la Salle des Sports

Mme Marie-Paule Roze présente le tableau récapitulatif des entreprises retenues à la commission d'appel d'offres. Le montant total s'élève à 625 276,14 € HT soit 6,7 % de moins que l'estimation. Vu les subventions accordées de 445 000 € pour cette opération, les travaux optionnels seront réalisés :

- remplacement du bardage polycarbonate sur la façade Est,
- remplacement de la couverture du boulodrome,
- contrôle d'accès sur la porte principale.

- Le montant total des options s'élève à 53 112 €HT. Le Conseil valide à l'unanimité le choix de la commission.

M. le Maire fait le point ensuite sur les visites des 3 salles des sports avec les membres de la commission bâtiments. Il ressort que le lino posé sur une chappe béton admet plusieurs avantages, à savoir : meilleur amortissement, bonne tenue dans le temps et usage polyvalent. Quand à la solution lino/parquet, elle n'aime pas l'humidité et apparaît moins souple et plus bruyante. Dans tous les cas, même en l'absence d'amiante dans le sol enrobé, il est fortement conseillé de le rattraper avec une chappe béton. Le maître d'œuvre doit étudier toutes ces considérations techniques et reviendra rapidement vers les élus.

■ Nomination d'un coordinateur pour le recensement de la population en 2021

M. le Maire propose que Mme Goussé Anne-Marie soit nommée coordinatrice pour ce recensement. Le Conseil valide à l'unanimité cette proposition.

■ Informations et questions diverses

Implantation d'une antenne-relais radiotéléphonique.

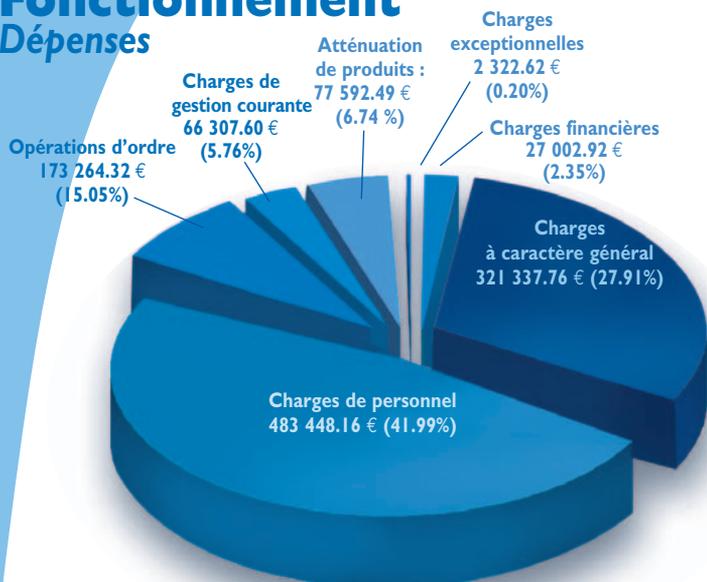
Les deux premières propositions d'implantation sur le domaine public n'ayant pas été retenues, la société SYSCOM Développement a poursuivi ses recherches et nous informe de son projet d'une antenne de 40 m sur une parcelle privée au lieu-dit Le Gage. Elle serait très proche de deux sites d'élevages et des inquiétudes s'élèvent par rapport aux risques sanitaires liés à la mise à la terre de cette antenne qui sera très consommatrice d'électricité.

Compte Administratif 2019

Le *Compte Administratif* de la commune est le document budgétaire retraçant l'ensemble des dépenses effectuées et l'ensemble des recettes encaissées du 1er janvier au 31 décembre de l'année 2019.



Fonctionnement Dépenses

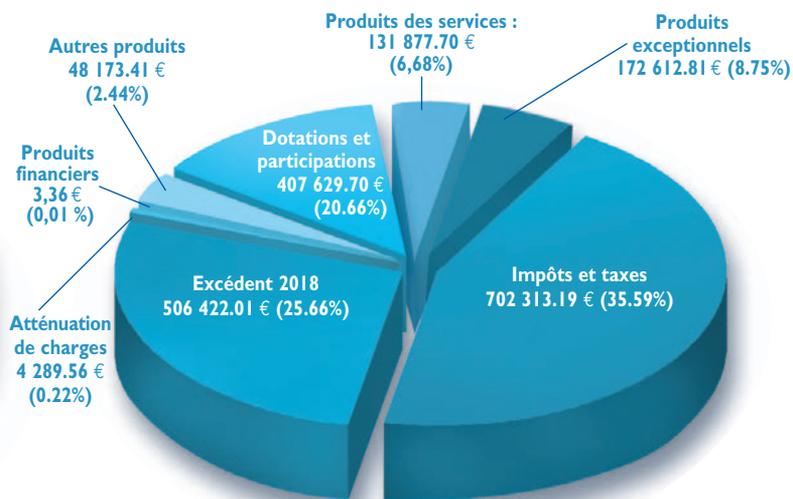


Dépenses totales de fonctionnement :
1 151 275.87 €

* Les charges à caractère général comprennent notamment l'électricité, l'énergie, les fournitures diverses et l'entretien des bâtiments.

** Les charges de gestion courante correspondent aux subventions versées aux associations, aux participations aux divers syndicats et aux indemnités des élus.

Fonctionnement Recettes



Recettes totales de fonctionnement :
1 973 321.74 €

Excédent de fonctionnement :
822 045,87 €

Investissement Dépenses

| | | |
|--|-----------------------|-----------|
| - Honoraires et réserve foncière : | 6 138,96 € | (0.52%) |
| - Matériels et équipements divers : | 10 842,20 € | (0,92%) |
| - Ecole : grosses réparations : | 14 360,00 € | (1.22 %) |
| - Voirie urbaine : | 7 323,60 € | (0.62 %) |
| - Voirie rurale : | 57 148,37 € | (4.85 %) |
| - Bâtiments communaux, mise en accessibilité : | 5 553,80 € | (0.47 %) |
| - Logiciel Mairie : | 4 798,80 € | (0.41 %) |
| - Extension réfectoire, parking enseignants - impasse des écoliers : | 19 718,58 € | (1.67 %) |
| - Rénovation église : | 13 308,90 € | (1.13 %) |
| - Mairie : honoraire maîtrise d'œuvre, etc... : | 738 498,68 € | (62.72 %) |
| - Rénovation salle des sports : | 13 667,04 € | (1.16 %) |
| - Effacement réseaux secteur Coëtquen : | 114 331,16 € | (9.71 %) |
| - Toilettes cimetière : | 19 277,73 € | (1.64 %) |
| Total des travaux d'investissement 2019 | 1 024 967,82 € | |
| - Remboursement des emprunts : | 152 528,21 € | (12,95%) |
| Dépenses totales de la section d'investissement : | 1 177 496,03 € | |

Les dépenses d'investissement comprennent l'ensemble des travaux et le remboursement des emprunts.

Investissement Recettes

| | | |
|--|-----------------------|------------------|
| - Subvention TEPCV : | 12 008,05 € | (0.55 %) |
| - Excédent de fonctionnement capitalisé : | 500 000,00 € | (22.95%) |
| - FCTVA : | 85 128,00 € | (3.91%) |
| - Taxe d'aménagement : | 39 983,14 € | (1.84 %) |
| - Opération d'ordre : | 6 186,08 € | (0.28 %) |
| - Lotissement Chemin de Morgan : | 167 078,24 € | (7.67 %) |
| Total des recettes d'investissement 2019 | 810 383,51 € | |
| Excédent d'investissement 2018 | 1 367 899,72 € | (62.80 %) |
| Recettes totales de la section d'investissement | 2 178 283,23 € | |

Excédent de la section d'investissement 2019 : 1 000 787.20 €
Excédent cumulé 2019 : 1 822 833.07 €

La cantine décorée



Nadine, notre cuisinière, décore le réfectoire au gré des saisons, des fêtes et des événements (nouvel an chinois, fête de la musique, thème de la mer...)



Restaurant scolaire

TRAVAUX D'ACOUSTIQUE



Le réfectoire de la cantine municipale a fait l'objet en février d'une rénovation acoustique à base de toiles tendues pour le bien-être des enfants.



Les éclairages ont été revus également.

WC pour tous



Des toilettes publiques ont été aménagées avec un accès pour les personnes à mobilité réduite place de la Mairie.



Le Covid 19 à la Mairie



Le 11 mai les agents municipaux ont participé à une réunion de présentation du protocole sanitaire, mis en place à l'école.

Conseil municipal



Le 3 mars, le dernier conseil municipal de l'équipe 2014-2020 s'est clôturé par un pot de l'amitié.

Départ en retraite à l'école



Une petite fête a été organisée le 3 juillet pour le départ en retraite de M. Denis Perrouault, enseignant depuis 8 ans en classe de CP.

INCIVILITÉS

Vandalisme au stade

Le boulodrome a été victime de dégradations au mois de juin.

Bancs brûlés, bordures brisées et dépôt d'ordures (bouteilles cassées...) ont à nouveau été constatés le mois dernier. Ces incivilités ne resteront pas impunies.



Pollution et nuisances...

Les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leurs chiens, et tout cela par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 €).

Rappel : l'article 213 du Code rural interdit la divagation des chiens et des chats.

Tout chien ou chat trouvé errant sera conduit à la fourrière.



L'Imprévu

Thomas Garnier a pris la succession du bar-tabac

Depuis le 28 février dernier, après un an d'association avec Martine Petitpas partie en retraite, Thomas a pris les rênes de l'Imprévu. Le confinement arrivé, il a dû fermer le bar pendant 3 mois en continuant à tenir les ventes de tabac « Cette reprise est arrivée au mauvais moment et j'ai dû me résoudre à arrêter mon activité jusqu'au 11 juin. J'attends avec impatience l'aide de la CCBP. » nous confie t-il.

En plus du bar, du tabac, du vapotage et des jeux, il continue les animations avec le concours de palet du 14 juillet.

Ouvert du mardi au samedi de 7h 30 à 14h, de 16h à 20h et le dimanche de 9h à 13h et de 17h à 20h.

Tél. 02 99 69 42 10.



Votre Marché

Changement de propriétaire



En mai dernier, Myriam Colin a repris l'épicerie de Céline Vallerie. Originaire de St-Malo, elle a démarré son activité en plein confinement et a ainsi permis aux habitants de bénéficier de ce commerce de proximité. Votre Marché, qui favorise les produits locaux, dispose de toute la gamme d'épicerie classique, de fruits et légumes frais, de charcuterie, plats préparés et d'un rayon produits bio. Elle propose les services de retrait d'argent, de pressing, de gaz et de dépôt de pain.

Ouvert du mardi au samedi de 8h 30 à 12h 30 et 15h 30 à 19h 30 et le dimanche de 9h à 12h 30.

Tél. 02 99 69 40 16.

Nouveaux artisans et commerçants

« LES JARDINS DE BEAUSOLEIL »

Romain Banliat, à la tête des pépinières, nous présente l'activité.

Le jeune entrepreneur (30 ans), salarié chez un pépiniériste de Plerguer a racheté la société de son ancien patron, sous le nom de Végétal Banliat. Présent sur les marchés de Dinard et de Saint-Malo., il ouvre en 2016 une boutique de fleuriste à Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine.

« Je ne suis pas un total inconnu des jardins de Beausoleil . J'ai démarré comme stagiaire ici, il y a onze ans », déclare Romain Banliat. Attaché aux pépinières de Pleugueneuc, il a ainsi saisi l'occasion de reprendre les rênes de l'entreprise d'André Lefeuvre en septembre 2017.

« Pour cette reprise, j'ai eu la chance d'avoir gardé des contacts et de connaître des salariés et le fonctionnement de l'établissement, souligne-t-il. Aujourd'hui, nous sommes six à travailler sur les 3 hectares. »

Pendant le confinement de l'épidémie de Coronavirus, il a pris une initiative qui a fait parler des Jardins de Beausoleil. Plutôt que de jeter ses plants invendus, il a déposé 500 compositions florales sur les tombes du cimetière de sa commune d'origine.

Les Jardins de Beausoleil proposent toujours une gamme large d'horticulture, des plantes de massif, potagères et aussi de fleurs coupées. Depuis peu l'entreprise développe davantage de plantes méditerranéennes, telles que les palmiers ou les oliviers.

Les Jardins de Beausoleil, au lieu-dit la Croix-Vilaine, sont ouverts du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h 30 et également le dimanche en avril, mai, juin et octobre.

Tél. 02 99 69 42 90.



Aux Délices des Sens

Nouveau : un distributeur à pizzas

Installés à Pleugueneuc depuis 2013, Isabelle et Martial proposent toujours un choix appétissant de galettes et de crêpes. Côté pizzeria, leur carte affiche une dizaine de pizzas artisanales, à base de pâte fraîche, cuites au feu de bois, à déguster sur place ou à emporter.

La nouveauté 2020 du restaurant est la mise en place depuis mars dernier d'un distributeur automatique de pizzas qui a été très utile pendant le confinement à la fermeture du restaurant. L'automate, contient jusqu'à 96 pizzas, confectionnées à la pizzeria, que l'on peut retirer 24h/24 tous les jours, froides ou réchauffées en 3 minutes.

Réservations et commandes au 02 99 30 32 95



Articles parus en 2020 dans les journaux Ouest-France et le Pays Malouin

Plougueneuc

L'abbé Gérard Prioul fête ses 50 ans de sacerdoce



L'abbé Prioul a célébré la messe de ses 50 années de sacerdoce, accompagné de Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes et de nombreux prêtres amis.

La célébration des 50 ans de sacerdoce de l'abbé Gérard Prioul, curé de la paroisse Saint-Tugdual du Linon, s'est déroulée dimanche dans l'église martyr Saint-Étienne. Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, a célébré avec lui la messe en compagnie de prêtres amis et devant de nombreux paroissiens, amis et famille de l'abbé, venus pour lui rendre hommage.

Plougueneuc

Du rire assuré avec Plein la vue, à la salle multifonction



Six comédiens de la troupe du Tanouam interpréteront deux représentations de la pièce « Plein la vue », à la salle multifonction.

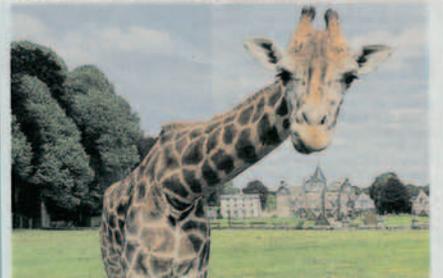
La troupe d'amateurs du Tanouam, de Tinténiac, revient cette année avec deux représentations à la salle multifonction pour une nouvelle pièce de théâtre, Plein la vue.

Signée en 2012 par Jean Franco et Guillaume Molanis, la pièce mettra en scène six comédiens de la troupe. En pleine répétition, « cette comédie, c'est du rire assuré », promet Jérôme Maillon, l'un des comédiens. L'histoire raconte celle de Véra, non voyante, créatrice de parfum reconnue qui vit en perpétuel conflit avec un mari voyage et son père en pleine crise d'adolescence. Son entourage

n'hésite pas à lui mentir et à la spolier de manière à neutraliser son caractère. Évidemment, Véra n'y voit que du feu, jusqu'au jour où une opération va lui rendre la vue. La surprise est immense lorsqu'elle comprend, avec l'aide de son nouveau chauffeur, dans la confiance, que la réalité n'est pas si belle à voir.

Samedi 1^{er} février, à 20 h 30, et **dimanche 2 février**, à 14 h 30, à la salle multifonction. Tarifs : adulte, 6 € et enfant, 4 €. Les bénéfices des ces deux représentations iront à la paroisse de Saint Tugdual du Linon.

Le zoo aura besoin de visiteurs locaux



Au zoo de la Bourbançais, rien n'a changé pour le quotidien des 400 animaux accueillis dans le parc du château.

« Pour les animaux et le fonctionnement du parc, rien ne change », prévient d'emblée Olivier de Lorperil, le directeur du domaine de la Bourbançais. Le parc zoologique et le château, situés à Plougueneuc, entre Rennes et Saint-Malo, sont fermés depuis le 15 mars.

4 000 € de charges quotidiennes

Privés de leurs visiteurs, les 400 animaux ne sont pas essouffés pour autant. « Au contraire ! Pour garantir leur bien-être, nous n'avons strictement rien changé à leur alimentation, les soins d'hygiène, l'entretien de leurs lieux de vie », précise le directeur. Même les animations avec les rapists et les chiens ont été maintenues pour permettre aux animaux de s'entraîner.

Si rien ne change à la vie des animaux, le quotidien des équipes est différent. Le domaine de la Bourbançais emploie 16 salariés à l'année et 40 en saison, pour accueillir les 140 000 visiteurs, par an. « Nous avons évidemment repoussé l'embauche des saisonniers et proposé un chômage partiel à nos personnels administratifs et d'accueil. Seuls les animaliers et les techniciens sont sur les chapeaux de

roues pour assurer les soins aux animaux et l'entretien du parc et du château », détaille Olivier de Lorperil. Si la situation est « sous contrôle », elle a tout de même un coût. Le montant des charges est de 4 000 € par jour, sans aucune recette depuis le début du confinement. « Cette situation arrive à la plus mauvaise des saisons. Habituellement, nous arrivons à 0 € de nos réserves à la fin mars, et avril nous permet de refaire de la trésorerie. L'entreprise est saine et bien gérée, mais espérons que la crise sanitaire ne dure pas trop longtemps », espère Olivier de Lorperil, qui sait qu'il peut compter sur les aides promises par l'État et la Région et des partenaires financiers solides.

« Consommer le locale »

Il compte aussi sur les envois de pain air et de nature, à la fin du confinement. « Nos activités d'extérieur seront parmi les plus sécurisées. » Mais surtout, il compte sur la solidarité et le soutien des visiteurs locaux pour relancer l'activité du domaine. « En matière de biens culturels et ludiques, comme pour l'alimentation, il faudra consommer local », lance-t-il.

Émilie CHASSEVANT.

Plougueneuc

Bilan satisfaisant des activités du Foyer laïc



Les membres du Foyer laïc se sont réunis en assemblée générale pour le bilan d'activité des différentes sections.

Vendredi soir, les membres du Foyer laïc se sont réunis en assemblée générale. Le président, Patrick Turina, a fait un tour de table afin de réaliser le bilan annuel des activités des différentes sections de l'association : badminton, randonnée, basket, gym, GPE (Groupement des parents d'élèves) et animation locale. « Globalement, l'ensemble des activités des sections est très satisfaisant, ainsi

que leur bilan financier », annonce le président. Il a rendu hommage à tous les bénévoles : « Vous êtes le cœur et la vie de la commune, car vous lui apportez son dynamisme à travers les différentes animations mises en place tout au long de l'année. » Il a tenu à remercier la municipalité pour les subventions apportées à chaque section, acceptées à leurs propositions.

Plougueneuc

Anciens combattants, Michel Yris arrête après 52 ans



Entouré de son épouse Christine, Michel Yris (3^e à gauche) quitte la présidence des anciens combattants après 52 ans de service. Eric Ferrand, nouveau président, Eugène Quibrocq (2^e gauche), René Gillet (5^e gauche) et Loïc Régnard, le maire (à droite).

Le principal événement de l'assemblée générale des anciens combattants est le changement de président de l'association, avec le départ de Michel Yris, après 52 ans de services. « Mon engagement n'aurait pas été possible sans le soutien de mon épouse, Christine », dévoile Michel Yris. Le maire, Loïc Régnard, est venu pour l'occasion retracer un petit historique de son parcours au sein de l'association. « C'est le 26 janvier 1968 qu'est créée la section des anciens combattants et que Michel Yris en devient le président. » En 1983, il remet la croix du combattant aux prisonniers de guerre de 1939-1940 et un ancien de 1914-1918.

En 1987, il réalise la fusion des combattants et des prisonniers des grandes guerres. En 2002, il organise dans la commune, avec l'ensemble de son équipe, un congrès interdépartemental regroupant plus de 200 porte-drapeaux et 700 convives. Avec les membres de sa section, il participe à l'inauguration du mémorial des anciens combattants d'AFN au Quai Branly à Paris. En 2017, il met en place les citoyens de la paix.

« Tout au long de ces 52 ans, avec sa section il n'oublie pas les veuves et les malades par des visites et des distributions de colis. » Eugène Ferrand est élu nouveau président de la section.

Plougueneuc

Martine Petitpas prend sa retraite du bar tabac



Martine Petitpas au côté de son successeur, Thomas Garnier.

Après trente-huit années d'activités, Martine Petitpas prend sa retraite du seul bar de la commune, appelé communément Chez Martine, par ses fidèles clients.

« J'ai démarré l'activité le 1^{er} mars 1982. J'ai repris le commerce, car j'avais une expérience dans le milieu, bien qu'au départ j'ai une formation de secrétaire comptable, détaille-t-elle. Au début, le commerce faisait uniquement bar. C'est en 1989 que j'ai obtenu la licence tabac. À l'époque, c'était le plus petit établissement d'Ille-et-Vilaine à faire tabac. »

La structure s'est encore diversifiée par la suite. « J'ai réussi à obtenir les jeux à gratter, puis le loto, en 2002. » Martine a des liens souterrains dans le commerce. « J'ai été heureuse ici. J'ai fait de nombreuses rencontres et tissé des liens avec des clients fidèles. Tenir un bar a été pour moi une vie riche d'apprentissage et de

relations humaines. Je remercie tous les clients pour leur fidélité et souhaite à Thomas Garnier, mon successeur, le meilleur à venir. »

PLUGUENEUC

Un registre pour les personnes isolées



Les personnes dans le besoin peuvent s'inscrire auprès de la mairie.

Les portes de la mairie et de l'agence postale communale sont fermées dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19 mais les services administratifs de la mairie restent en activité.

Le public peut contacter la mairie par téléphone et par mail. La boîte aux lettres de la mairie sera relevée quotidiennement. Une permanence est ouverte de 9 h à 17 h 30.

Loïc Régnard, maire de Plougueneuc, veut faire appel au civisme de chacun. « Tout d'abord, ceux qui ne sont pas obligés d'aller au travail doivent rester bien confinés

au maximum. Il ne faut faire que les déplacements obligatoires », rappelle l' élu. Côté solidarité, la municipalité a déjà contacté les personnes seules, isolées ou vulnérables. Cette liste a été effectuée dans le cadre du Plan communal de sécurité. Il précise aussi que le personnel de l'ADMR est toujours ponctuel à leur rendez-vous. Les personnes dans le besoin peuvent aussi s'inscrire auprès de la mairie pour les courses alimentaires ou de pharmacie.

« Pratique : pour contacter la mairie, 02 99 69 40 47, en dehors des heures d'ouvertures contacter le 06 70 37 32 10, mail mairie.plougueneuc@wanadoo.fr

BRETAGNE ROMANTIQUE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE. André Lefeuvre : un au revoir appelé à se prolonger

André Lefeuvre a présidé, non sans émotion, son dernier conseil communautaire, fin février. Depuis, la crise sanitaire liée au Covid 19 est devenue plus profonde. Avec pour conséquence que le fondateur de la communauté de communes de la Bretagne Romantique (CCBR) qui en a assuré seul la présidence pendant 25 ans, voit son mandat temporairement prolongé.



« Lors de cette dernière séance du conseil communautaire, André Lefeuvre a tenu à remercier tous les élus présents pour leur investissement à ses côtés, la confiance qu'ils lui ont accordée. Malgré ces années fleuve tranquille », les inquiétudes et la contradiction faisant partie « du débat politique » qui ne peut se dévier « que dans un climat serein ». Chacun de ces années, il partage à la construction de la Communauté des communes pour qu'elle trouve sa place. « C'est la fin d'une très belle histoire personnelle mais aussi collective. » Il a une dernière pensée pour son épouse, sa fille et sa voisine, sa famille, sa terre et son territoire.

Tout cette occasion, une petite célébration avait été organisée. André Lefeuvre a reçu une sculpture, copie d'une œuvre de Picasso, réalisée par Loïc Maillard.

du Covid 19 a rebattu les cartes. Lors de 16 tours, l'émotion, telle que le président de la République, a été reporté du second tour des élections municipales, a priori en juin, allongé de fait le mandat du président de la Communauté de communes qui doit continuer d'exercer ses fonctions jusqu'à l'installation de la nouvelle assemblée », précise-t-il. C'est à long terme toutes les nouvelles municipalités seront élues.

Si André Lefeuvre passera alors la présidence de la CCBR, il n'en restera pas moins vice-président du conseil départemental en charge des infrastructures. Les élections départementales devant se dérouler l'an prochain.

11 maires sur le départ

Ce sont également 11 maires qui doivent quitter définitivement l'année cycle de la CCBR, marquant un terme à une manière de suite sur le territoire de la Bretagne romantique : Robert Moreau (Saint-Pierre-de-Fleguer), Louis Rochefort (Tinténiac), Jean-Benoît Gougeon (Châteaugiron) (Châteaugiron), Roger Sarcaux (Saint-Thual), Francis Bouchet (Saint-Égenès-des-Églises), Philippe Charbot (Cugy), Christian Duigou (St-Hil), Yves Migot (Castro), Jean-Henri (Bargny) et Pierre Chesnot (Rener).

Des milliers de masques créés bénévolement



Des masques de toutes les couleurs, réalisés avec des tissus recommandés par le médecin coordonnateur des Ehpad de Saint-Domineuc et de Saint-Thual.

Évelyne Simon-Glory, vice-présidente de la communauté de communes Bretagne romantique, coordonne la fabrication et la distribution de masques en tissu fabriqués bénévolement. Une action qui a démarré pour équiper les soignants des Ehpad de Saint-Domineuc, Saint-Thual et Plougueneuc. Puis elle a été amplifiée pour pouvoir fournir les assistantes maternelles et certains commerces de premières nécessités.

« Pour le moment, nous sommes dans la fabrication du troisième lot de 1 000 masques, explique Evelyne Simon-Glory. La série suivante est en préparation. On a eu une forte demande de l'hôpital de Combourg, 600 masques. Globalement, on fournit les personnels soignants et ceux qui nous donnent à manger mais aussi les centres de loisirs. »

« La communauté de communes prend en charge les fournitures, soit 1,35 € par masque. La matière première est fournie par le magasin Val Déco de Saint-Domineuc. Une matière première validée par le Dr Daniel Médéric, médecin coordonnateur des Ehpad de Saint-Domineuc et de Saint-Thual. »

« On ne peut pas faire des masques avec n'importe quel tissu. Et puis ces masques, il faut les laver au moins à 80° et les désinfecter. On peut les laver cinq ou six fois ; au-delà, ils ne sont plus efficaces. » Elles sont une centaine de couturières venues des 25 communes de la Bretagne romantique. Par contre, elles ne se déplacent pas, chaque commune ayant un référent, souvent le maire.

Evelyne Simon-Glory n'en revient pas d'une telle mobilisation. « On a eu un très bon accueil de la part des communes, toutes volontaires pour rendre service à la population. J'ai même eu des appels de certaines qui n'ont pas encore été sollicitées. »

Autre mobilisation, celle du Club d'entreprises de la Bretagne romantique pour fabriquer, avec le fablab à Saint-Pierre-de-Fleguer, des visières plastiques : une cinquantaine pour le moment qui ont été distribuées aux personnels de santé et dans quelques commerces.



« En cette période difficile, je suis encore plus fière »

Pleugueneuc – Marie Chevalier est la coordinatrice de la résidence du Bignon. Pour son premier poste dans une structure de ce type, elle a dû gérer avec son équipe et le directeur la crise du Covid-19.

Les gens d'ici
 « C'est mon premier poste dans ce genre de structure. Après un master en management de la santé et du social, j'ai travaillé au sein d'un centre d'accueil de jour à Caen, puis je suis devenue responsable de secteur dans une agence de services à la Personne à La Rochelle. Travailler au sein d'un EHPAD me paraissait être une suite professionnelle logique », dit Marie Chevalier, arrivée l'an passé, qui est la nouvelle coordinatrice de l'EHPAD de la résidence du Bignon.

Un confinement difficile pour les résidents
 « Le confinement a été difficile au début pour les résidents, car cela a modifié les habitudes. Beaucoup de résidents reçoivent des visites quotidiennes de leur famille. Certains d'entre eux sont atteints de troubles cognitifs, ces visites les rassurent. Pour compenser, nous avons mis en place des nouveaux modes de communication : téléphone, appel vidéo, courrier... »

« Le confinement est un poste multilatéral », sa polyvalence fait la richesse du métier. Ici, il n'y a pas de routine, pas de jour ordinaire ». Elle est notamment en charge de la gestion du personnel : « J'organise l'emploi du temps, je suis là aussi pour soutenir l'équipe soignante en cas de difficultés ou problèmes éventuels. L'ensemble de l'équipe doit pouvoir compter sur moi ».

« Et ces derniers temps, l'organisation de la structure a été bouleversée. L'ensemble des professionnels a vu son poste évoluer pour passer plus de temps auprès des résidents. Cela a été accompagné de réunions de travail ».



Marie Chevalier est la nouvelle coordinatrice de la résidence du Bignon.

Il faut veiller à la maintenance du matériel, aux normes d'hygiène à la fois pour l'hébergement des résidents et la restauration. En cas d'épidémie, avoir le nécessaire à disposition et prendre les mesures adéquates.

« Elle contrôle et transmet les informations. Objectif : garantir une qualité de service et d'accueil aux résidents ».

disciplinaire correspondant aux besoins de chaque résident. Pour moi c'est une spécificité de la structure. Sa taille humaine en fait un endroit abordable, avec un directeur toujours au service des résidents.

« Marie Chevalier conclut : « Pendant cette période difficile, je suis encore plus fière de faire partie de cette équipe. Nous continuerons comme cela autant que nécessaire pour garantir à nos résidents la vie la plus saine possible, dans les meilleures conditions pour les salariés. »

Les élèves ont repris le chemin de l'école



Les élèves de CM2, avec leur enseignant et directeur, Stéphane Planchenauff, et le maire, Loïc Régeard.

Après deux mois de confinement, l'école, Les Jours Heureux a rouvert de nouveaux ses portes, mardi. « Un peu plus d'une trentaine d'élèves ont repris le chemin de l'école, indique le maire, Loïc Régeard. C'est une rentrée progressive. Les élèves de grande section, CP et CM2 reprenant cette semaine. Ils sont accompagnés des élèves issus des familles prioritaires de soignants et des enseignants. Lundi, ce sera au tour des CE1, CE2 et CM2 de reprendre. Au total, près de 60 % des élèves devraient reprendre les cours. Les élèves de petite section et de moyenne section ne pourront être accueillis, car les conditions de sécurité ne sont pas requises pour l'instant. Idem pour la garderie. Cela pourra changer le 5 juin, en fonction de l'évolution de la situation. »

place au sein de l'établissement. La capacité d'accueil est de quinze élèves pour les élémentaires et de dix pour les maternelles. « Chaque matin, la rentrée se fait de manière échelonnée, de 8 h 20 à 8 h 45. La sortie d'école est réalisée de la même manière, à partir de 16 h. Cela permet d'éviter tout croisement et brassage. »

200 visières
 Le midi, la cantine fonctionnera de nouveau en respectant la distanciation et les gestes barrières. Le soir, les locaux seront intégralement désinfectés.

« L'ensemble des emplois du temps des agents a été modifié pour rendre optimale leur efficacité, précise Anne-Marie Goussé, la responsable des services. Un don de 200 visières a été fait par l'entreprise Glory pour les élèves et l'ensemble du personnel de l'école. »

Pleugueneuc 18/05/2020
 Des masques sont distribués aux habitants



Le maire Loïc Régeard (portant une visière) entouré de ses adjoints, Marie-Paule Roze (à gauche) et Eric Barby (à droite).

La communauté de communes de Bretagne romantique, CCBR, a commandé 35 000 masques en tissu, afin d'en fournir un par habitant sur le territoire. « La logistique de distribution est réalisée par la municipalité, explique Loïc Régeard, maire de la commune. Actuellement, il y a des retards de livraison. Nous avons 850 masques adultes, soit environ un tiers de ce que nous devons recevoir. Nous avons fait le choix de décaler notre distribution et de privilégier les lieux-dits. Aujourd'hui, il nous reste encore 50 foyers en campagne à fournir en masques. Le reste sera distribué lorsque nous aurons récolté l'ensemble des mas-

ques. Chaque habitant devra être fourni avant la fin du mois. Au cas où il y aurait des erreurs de distribution, il ne faut pas hésiter à contacter le maire », rajoute l' élu.

La CCBR a commandé des visières de protection à l'entreprise Glory. Les commerçants et artisans de la commune pourront aller les chercher à la mairie.

« Pour les particuliers, il est possible d'obtenir des visières à l'épicerie Notre marche. Porter les masques et les visières permet de ne pas propager le virus, mais il ne faut pas pour autant oublier les gestes barrières. »

27/05/20
PLEUGUENEUC
BIBLIOTHÈQUE. Une nouvelle organisation



Différentes solutions sont proposées aux usagers.

La bibliothèque de Pleugueneuc a rouvert. Trois créneaux horaires sont prévus les lundis, mercredis et samedis. Pour cause sanitaire, les modalités de retour et d'emprunts sont modifiées. L'accueil des lecteurs ne se fera que sur rendez-vous donné au préalable par mail ou par téléphone pour les retours de livres ou pour retours et prêts de nouveaux ouvrages.

Les usagers auront deux possibilités à définir auprès de la bibliothèque. Dès leur retour, les livres seront placés en sacs sans être bipés et mis de côté pour une quarantaine sanitaire de 10 jours, puis bipés et remis en rayon. Pour les livres qui ne sont pas de Pleugueneuc, les usagers doivent soit les retourner dans leur bibliothèque d'origine, soit les déposer à Pleugueneuc. Ils seront acheminés plus tard, après leur période de quarantaine. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, prendre contact avec la bibliothèque pour un portage à domicile.

Pratique : horaires lundi 16 h à 18 h, mercredi 10 h à 12 h, samedi 10 h à 12 h, prise de rendez-vous à bibliothèque pleugueneuc@wanadoo.fr ou au 02 99 69 41 52, réservation bibliothèque.bretagneromantique.fr.

Entreprise Glory, la plasturgie de A à Z

Pleugueneuc – Sous le feu des projecteurs avec la fabrication de visières, l'entreprise Glory, c'est d'abord 65 salariés qui travaillent dans la plasturgie.

L'entreprise
 « Notre cœur de métier, c'est la fabrication de moules, explique Jérôme Glory, directeur de l'entreprise familiale. Mon père, après dix ans comme mécanicien sur des pétroliers de BP, avait décidé de se poser. C'est dans son garage, en 1967, qu'il installe les premières machines sur lesquelles il va réaliser ses premiers moules pour une entreprise de la région. Georges Glory agrotec ensuite la production de pièces. Dès 1970, il produit pour le voilier de Bormennec, Belle Étoile. « C'est, actuellement, notre plus gros client. » En un peu plus de cinquante ans, l'entreprise a beaucoup grandi. Le dernier agrandissement, en 2018, a fait passer la surface à 5 200 m² et le nombre de postes de 24 à 34.



Jérôme Glory au milieu de quelques uns des presses dans l'atelier de la plus récente.

Moules en 3D
 L'entreprise produit donc de A à Z. On reçoit les clients avec le cahier des charges du produit. On échange beaucoup. Il faut environ douze semaines pour fabriquer un moule. Les plans sont faits en 3D dans l'unité Recherche et développement, puis les moules sont gravés dans l'aluminium. Certains, comme pour les montages de visière, sont très simples, d'autres extrêmement complexes.

« Certains valent plus de 100 000 €. Ils sont la propriété des entreprises qui les font faire. On les garde ici, dans une espèce de chambre forte à fabri du feu, où l'hygro-métrie est contrôlée en permanence. S'ils s'oxydent, ils sont bons à jeter. »

« Les clients font l'investissement. On les retrouve dans l'appareillage médical, des pièces de tableau de bord de véhicules. L'entreprise ne fait pas dans le jetable. Dans le domaine, elle se situe plutôt dans le haut de gamme. On retrouve même un produit issu de l'usine de Pleugueneuc dans un film de James Bond. On fabrique pour les portables Ericsson des claviers à clapet avec un format horizontal. Dans le film, on le voit taper sans regarder », sourit Jérôme Glory.

« On fabrique aussi des pièces pour le Japon. La maison mère demande aussi à ses usines du monde entier de chercher des fournisseurs capables de faire ce travail. Parmi toutes les entreprises sélectionnées, c'est Glory qui est retenue. Actuellement, une grosse partie de la production, ce sont des plaques en plastique pour les lunettes que l'on retrouve dans le monde médical. La fibre optique, c'est 35 % de notre activité, pour des boîtiers dans les armoires de connexion et les prises dans les logements. C'est un marché éphémère, on le sait bien, mais

PM 15/04
Lily la cigogne de retour à la Bourbansais



Lily la cigogne, résidente du Domaine de la Bourbansais à Pleugueneuc, est de retour chez elle après une courte vadrouille en Bretagne romantique. L'histoire ne dit pas si cette dernière était partie faire quelques courses de première nécessité ou juste un peu d'activité sportive ! A priori, Lily n'a pas dû s'acquitter d'amende pour non confinement. Le zoo a annoncé son retour au 6 avril après quelques jours d'absence. « Merci à tous pour votre mobilisation, nous avons retrouvé et récupéré notre cigogne Lily. Elle va bien et est de retour avec ses congénères », souligne le zoo sur sa page Facebook.

30/05/2020
Pleugueneuc
Loïc Régeard élu pour un second mandat



Le maire Loïc Régeard, entouré (de gauche à droite) de Pascal Bossart, Nathalie Nivole, Marie-Paule Roze et Eric Barby.

Municipales 2020
 Lors du conseil municipal d'installation, mardi soir, à la salle polyvalente, le maire Loïc Régeard et ses quatre adjoints ont été officiellement élus.

« C'est donc un second mandat pour Loïc Régeard. Du côté des adjoints, Marie-Paule Roze est élue première adjointe, en charge des affaires sociales, à l'information et à la communication, à la commission d'appel d'offres et étude des devis. Eric Barby est second adjoint, en charge des relations avec les associations, la création du conseil des jeunes ados, aux bâtiments, site internet et P.L.I.

Nathalie Nivole est élue 3^e adjointe, en charge des finances de la commune, de l'école (relation avec les agents

et enseignants) et au conseil d'école. Pascal Bossart devient le 4^e adjoint en charge des relations avec les agents techniques, des aspects concernant le bourg, le cimetière, suivi du PC CU et demande d'alignement, lotissement Morgan.

« Deux conseillers délégués ont été nommés par le maire : Sébastien Croquison, en charge de l'assainissement collectif et Pascal Equil, responsable de la voirie rurale. Dans son discours, le maire a rappelé que : « Nous mettrons en action notre programme, les projets en cours, ainsi que des nouveaux projets tels que la mutualisation avec la commune de Plesder, la mise en place du conseil des jeunes ou encore la sécurisation de la rue de F... »



École de Musique du SIM

Syndicat Intercommunal de Musique



Année scolaire 2020 - 2021



Groupe rock

Cours dispensés (en fonction du nombre d'élèves inscrits), sur les communes de : Bécherel, Combourg, Langan, Romillé, Tinténiac, Mesnil-Roc'h (Saint-Pierre-de-Plesguen).

Inscription ou réinscription à partir de 5 ans, ados, adultes.
Demande du dossier par mail ou à retirer au secrétariat du SIM à Tinténiac

sim.ecoledemusique@gmail.com
Renseignements 02 99 84 01 88
www.simecoledemusique.com



Fanfare des jeunes

Histoire et patrimoine

"Si Pleugueneuc et ses environs m'étaient contés"

Il reste certains numéros de la revue historique locale "Si Pleugueneuc et ses environs m'étaient contés" notamment les numéros suivants : 16, 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 35.



Pour découvrir notre histoire locale, compléter votre collection ou offrir à vos proches, les revues sont en vente à la mairie au prix de 2 €.

Réunion d'information

Animée par M. Durocher de Groupama, une réunion sur les assurances collectives a été organisée le 25 février. Après une présentation du sujet « Comment assurer les associations », il a pu répondre aux questions des représentants du monde associatif.



Bibliothèque municipale

La Bibliothèque Municipale restera ouverte tout l'été une fois par semaine, le samedi matin, mais sur une plage horaire élargie : de 9h 30 à 12h 30.

Vous pourrez ainsi découvrir les nouveautés mises en rayon pendant le confinement. Et tout au long de l'été, de nouveaux livres arriveront : romans adultes, BD, romans enfants, albums, mangas etc.

Les règles sanitaires seront toujours appliquées : les livres rendus sont mis en quarantaine trois jours avant d'être bipés et remis en rayon. Gel hydro alcoolique obligatoire avant toute consultation de livres ou de revues. Masques conseillés et distanciation obligatoire d'un mètre entre les personnes. La consultation sur place est à nouveau autorisée ainsi que l'accès au poste informatique.

BIBLILUD : la Ludothèque vous proposera une permanence pour du prêt de jeux le samedi 1er août de 10h 30 à 12h.

Bel été à tous !
Bonnes lectures !

Maryse Auffret

Contact :
bibliotheque.pleugueneuc@wanadoo.fr

Téléphone : 02 99 69 41 52

EXPOSITION MICHAEL HÉBERT À LA BIBLIOTHÈQUE du 17 octobre au 19 décembre 2020

Architecte installé à Pleugueneuc depuis 2012, l'artiste explore de nouvelles perspectives dans ses peintures qui dépassent la lecture d'un premier plan pour dévoiler l'existence d'une profondeur plus complexe.

Il explore de nouvelles perspectives dans le temps et présente dans ses tableaux sa vision d'un monde mobile (Playmobil), fait de strates, à la recherche d'une simultanéité temporelle.



A voir sur :
ateliermharchitecture.com

Gribouille

Espace-jeux

Nous souhaiterions en profiter pour remercier Mme PRIN Gisèle qui a fait valoir son droit à la retraite. Trésorière de Gribouille depuis de nombreuses années, Mme PRIN a beaucoup fait et apporté à chacune d'entre nous !
BONNE CONTINUATION ET BONNE RETRAITE GISÈLE.

Au vu de la crise sanitaire récemment traversée, nos petites bouilles et leur assistante maternelle ou maman, n'ont pu se rendre à Gribouille car nous avons dû, à contrecœur, fermer nos locaux. Chasse aux oeufs pour Pâques, activités pour le 1er Mai, la fête des mères et la fête des pères ont été malheureusement annulées .

La réouverture est prévue en septembre 2020, si les conditions sanitaires le permettent, pour de nouvelles aventures, activités et sorties...

Bel été à tous.

Contact :
Nathalie Guillard 02 99 69 42 48
Natacha Ravet 02 99 23 06 97
ou Gisèle Prin 02 99 69 44 17.



École communale

« Les jours heureux »

Ce sont 235 élèves (80 en maternelle et 155 en élémentaire) qui ont pris le chemin de l'école à la rentrée de septembre 2019. Cette année a bien sûr été marquée par la fermeture des écoles à partir du lundi 16 mars.

Rappelons-nous...

Le vendredi 13 mars, le Président de la République a annoncé la fermeture de tous les établissements scolaires en France.

Une grande période de réorganisation familiale et professionnelle pour les parents et d'engagement et d'adaptation pour l'équipe pédagogique et la municipalité a donc débuté.

A partir du 16 mars, « l'école à la maison » a commencé pour tous les enfants.

Après une première semaine d'adaptation pour les élèves, parents et enseignants, chacun a pu trouver son rythme. L'équipe pédagogique a constaté une forte implication des enfants lors de cette période, le travail demandé a été fait sérieusement à la maison avec un suivi familial de qualité qui est à souligner.

Le gouvernement a décidé la réouverture progressive des écoles à partir du lundi 11 mai. La mise en place du protocole sanitaire a été d'une grande complexité mais les enseignants et l'équipe municipale ont tenté de l'organiser au mieux. Le retour en classe était nécessaire et conseillé bien sûr mais nous avons toujours gardé comme objectif prioritaire la sécurité de nos élèves et de l'ensemble du personnel éducatif et communal. Les élèves de GS, CP et CM2 (à partir du 12 mai) et puis les élèves de CE1, CE2 et CMI (à partir du 18 mai) ont pu réintégrer l'école par alternance (un jour en classe et un jour d'instruction à la maison).

Le protocole sanitaire et les règles de distanciation sociale étant clairement inapplicables pour des enfants de 3/4 ans, il n'a malheureusement pas été possible d'assurer l'accueil des élèves de TPS-PS-MS.

Cependant, afin de garder du lien avec nos petits élèves, à partir du 2 juin, les enseignantes ont proposé des moments de rencontres individuelles avec les familles et les enfants de MS et PS. Les élèves de MS ont également été accueillis par petits groupes de 5/6 élèves les après-midis. Entre le 12 mai et le 29 mai 2020, 57,2%* des élèves ont repris le chemin de l'école de la GS au CM2.

A partir du 2 juin, 76%* des élèves sont revenus en classe.

Tous les enfants de familles prioritaires ont été accueillis à l'école à plein temps.

Pour les élèves dont les parents ont choisi de continuer l'instruction à la maison, les enseignants ont fourni les photocopies du travail fait en classe. Cela a permis de continuer à avoir une cohérence entre les enfants qui étaient en présentiel en classe et ceux restés chez eux ; en effet, que ce soit à l'école ou à la maison, ils ont pu travailler sur les mêmes supports et thématiques. Il a été également proposé aux parents d'utiliser le site de CNED.

Nous tenons à remercier les parents pour leur implication et le lien que nous avons jugé excellent entre l'école et les familles pendant le confinement. C'est dans ce même état d'esprit, d'entraide, de coopération et de confiance mutuelle que nous souhaitons travailler lors de la rentrée de septembre. Chacun a pu mesurer le caractère exceptionnel de la situation et celle-ci ne pourrait être sans conséquence sur les acquis scolaires. L'équipe pédagogique est bien consciente des difficultés rencontrées par chacun. Les enseignants se réuniront en début d'année prochaine, feront le bilan des notions non étudiées pour chaque cycle et établiront leur programmation en conséquence. Les programmes sont construits par cycles, avec une reprise régulière des compétences d'une année sur l'autre. Cela devrait aussi contribuer à atténuer les conséquences de cette période si particulière.

Nous avons eu le plaisir de retrouver tous nos élèves à plein temps, à partir du 22 juin.

Les enfants sont restés mobilisés, nous les félicitons pour toute l'énergie déployée lors de cette période si particulière.

Malheureusement, de nombreux projets n'ont pas pu être menés à terme, notamment le spectacle du 19 juin (du CP au CM2) et la soirée avec les enfants de la maternelle et cela pour différentes raisons : les intervenants extérieurs ne pouvaient pas se rendre à l'école, le nombre de personnes dans un même lieu était limité à dix et toutes les sorties pédagogiques ont été interdites par l'Education Nationale jusqu'au 3 juillet inclus. L'année scolaire 2019/2020 a été une période



inédiée pour tout le monde. L'école doit préparer la « vie d'après » en repérant et en aidant les élèves qui auront le plus pâti de cette période de confinement.

Essayons d'oublier le climat anxieux, le « bombardement » d'actualités toutes plus démoralisantes les unes que les autres, pour engager nos vies dans une nouvelle société à construire. Se réjouir des actes bienveillants, c'est aussi construire une société plus positive.

Un grand merci à Maryse, notre bibliothécaire, qui a permis à tous nos élèves d'explorer le monde des livres et de leurs auteurs, de rêver, de s'évader.

Merci à la Communauté de communes de la Bretagne romantique, au syndicat intercommunal de musique (SIM), au SMICTOM, pour leur aide et leur participation.

Merci à la municipalité pour son écoute attentive et pour l'intérêt qu'elle porte à l'école.

Merci à tout le personnel communal qui travaille toute l'année pour le bien être de nos élèves.

Merci au groupement de parents d'élèves de Pleugueneuc pour son aide si précieuse.

Et enfin une grande pensée affectueuse pour M. Perrouault Denis, enseignant à Pleugueneuc depuis huit ans, qui a fait valoir ses droits à la retraite. On le remercie pour son professionnalisme, son dynamisme, sa disponibilité et sa bonne humeur pendant toutes ces années de présence à l'école de Pleugueneuc. Au nom de l'ensemble de l'équipe et de tous les enfants de l'école, nous le remercions sincèrement pour son implication et son dévouement pour notre école communale. Une nouvelle collègue, Madame Laurence Chignard, est nommée sur ce poste.

C'est donc une équipe stable qui accueillera les 228 élèves actuellement prévus (154 élèves en élémentaire et 74 en maternelle) pendant l'année scolaire 2020/2021.

Les listes des classes seront affichées le lundi 31 août dans l'après-midi.

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite d'excellentes vacances.

RENTREE SCOLAIRE
mardi 1er septembre 2020
ouverture de l'école à 8h20.

Permanences pour les inscriptions de nouveaux élèves
le vendredi 28 août de 14h à 18h
et le lundi 31 août de 14h à 19h

Toutes les informations sur le BLOG de l'école :
<https://ecoledepleugueneuc.jimdo.com>

* Ce pourcentage ne prend pas en compte les élèves de PS et MS qui n'ont pas pu être accueillis à l'école par alternance mais uniquement par très petits groupes du 2 au 22 juin.



Le 8 mars, le Groupement des Parents d'Élèves a organisé son carnaval, où les élèves ont défilé dans leurs plus beaux déguisements.

Groupement des Parents d'élèves

Ce début d'année a été spécial pour tout le monde et pour le GPE aussi !

Le dernier évènement que l'on a pu organiser cette année a été le carnaval le 8 mars. Les enfants ont pu défiler avec leurs plus beaux déguisements. Ne pouvant pas cette année partager le goûter comme il se fait d'habitude avec nos aînés de la Résidence du Bignon, nous avons improvisé une boom à la salle de sport. Le reste de l'année scolaire a été calme. En effet, vu l'évolution du COVID 19 et les restrictions sanitaires mises en place, nous avons dû annuler nos 3 dernières manifestations : bal, vide grenier et fête de l'école. Je tiens à remercier l'ensemble du bureau, les membres actifs et les bénévoles pour leur aide sur les manifestations faites en début d'année scolaire.

Petit point positif, le recyclage de papiers toujours très bien suivi dans notre commune, avec des chiffres pour la période de septembre 2019 à mars 2020 en hausse : 9,71 tonnes de papiers mélangés et 2,72 tonnes de journaux. Grâce à vous, nous avons pu récolter 578,78 euros. Merci d'être toujours aussi sensibles au recyclage. Nous n'avons pas encore les dates du prochain passage de la benne à journaux, mais vous pourrez les retrouver en mairie ou encore sur la colonne à papier près de l'école dès que nous les aurons.

Les élèves de CM2 ont fini leur scolarisation à l'école primaire !!! Pour marquer ce moment, Mme Gourvès Rozenn a confectionné de belles trouses qui ont été offertes à chaque élève. Merci Rozenn pour cette initiative. Un bel exemple de solidarité pour une association !

Un autre départ cette année, et pas des moindres. Celui de Denis Perrouault, enseignant de CP, qui a bien mérité du repos après toutes ces années passées à enseigner, dont 8 ans dans notre école. Le groupement se joint à moi pour lui souhaiter une bonne retraite !

Pour finir, nous souhaitons remercier l'ensemble de l'équipe enseignante ainsi que les employés de la commune qui les entourent, le personnel de mairie et M. le Maire, pour tout le travail qui a été effectué pendant le confinement avec l'école à la maison, puis avec la reprise de l'école, pour que cette rentrée se passe au mieux pour nos enfants.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de bonnes vacances et vous donner rendez-vous à la rentrée toujours aussi motivés pour nos enfants !

**Le Président
Sébastien ROUX**

Rando-détente

Section du Foyer Laïc

1 km à vol d'oiseau autour de son domicile pendant 1 heure maximum, voilà qui a stoppé net toutes les activités de la section-rando-détente depuis le 17 mars.

Mais comme dans toutes les balades, après la pluie vient le beau temps et 17 courageux ont répondu à l'appel pour la reprise des randos du jeudi 18 juin.

Cependant, compte tenu des nouveaux arrivants dans notre commune, il est possible que certains d'entre vous ne soient pas parfaitement informés de nos activités, c'est pourquoi une brève description de celles-ci nous semblait nécessaire.

Notre association est forte d'une cinquantaine de membres. Nous organisons une sortie le 2ème dimanche matin de chaque mois et un jeudi sur deux l'après-midi. Le départ se fait toujours depuis la salle des sports et, dans la mesure du possible, nous encourageons vivement le co-voiturage. Le jeudi les randonnées font entre 9 et 10 km et le dimanche entre 10 et 14 km. Tous les itinéraires sont systématiquement et préalablement reconnus par des membres du bureau. A partir d'avril les sorties du dimanche sont souvent suivies d'un pique-nique. Chaque année, nous organisons la galette des rois (offerte par le club), un repas au restaurant (apéritif offert après le club) et dans la mesure du possible un week-end de randonnée.

Le coût de l'adhésion annuelle est de 15 euros pour une personne seule et de 25 euros pour un couple.

Alors, si vous voulez découvrir ou redécouvrir les richesses du patrimoine de la Bretagne Romantique, n'hésitez plus venez nous rejoindre sur les chemins.

Tous renseignements auprès de
Didier MULON au 06 84 33 74 84
ou mulon.didier@wanadoo.fr

Randonnées 2020

- Jeudi 10 septembre
Lawrence d'Arabie (Dinard)
- Dimanche 13 septembre
St-Jacut-de-la-Mer par le sentier de la côte
- Jeudi 17 septembre
Le Meneur de Loup (Gosné)
- Jeudi 01 octobre
St-Malo - Rothéneuf - Paramé
- Dimanche 11 octobre
Des Menhirs aux Vaux Garou (Pleslin)
- Jeudi 15 octobre
Le circuit du bourg (Gahard)
- Jeudi 29 octobre
Les Vallons (Trans-la-Forêt)
- Dimanche 08 novembre
A la mémoire de Merlin (St-Malon-sur-Mel)
- Jeudi 12 novembre
Ecluse de Robinson (St-Grégoire)
- Jeudi 26 novembre
La Ville-es-Olliviers (Lanvallay)
- Jeudi 10 décembre
Tour du pays rimois (Rimou)
- Dimanche 13 décembre
Circuit des Carrières (Vieux-Vy/Couesnon)
- Jeudi 07 janvier 2021
La Guénaudière (Bazouges-sous-Hédé)
- Dimanche 10 janvier 2021
Château de Montmuran (St-Briec-des Iffs)
Galette des rois à 17h.



ASSOCIATION
palets
PLEUGUENEUC

Palets de Pleugueneuc

L'association de palets de Pleugueneuc vous accueille à la salle omnisport de la commune pour venir découvrir l'activité du palet.

De tout niveau et tout âge confondus, nous apprenons et partageons ensemble cette discipline dans un environnement convivial le dimanche après-midi à la salle de Pleugueneuc.

Cette année, l'association a organisé son 1er concours officiel le 08 février dernier, à la salle omnisport, en nocturne. De grands noms de la discipline et de grands clubs ont répondu à l'invitation comme Pleudihen, Evran, Iffendic... mais pas seulement : bons nombres d'amateurs des alentours sont venus représenter leur commune : Meillac, Bonne-main,...Rennes.. jusque Saint-Lô !

Au total, 87 équipes sont venues s'affronter dans la convivialité alors que l'organisation n'en attendait qu'une cinquantaine.

Nous remercions tous nos adeptes du palet d'avoir joué le jeu et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour un concours annuel à cette même date. En attendant, notre prochain concours local sera celui de Noël, où chaque adhérent doit venir jouer avec un non adhérent. Peut-être vous ?

Renseignements au 06.38.04.84.18
paletspleugueneuc@gmail.com
ou Facebook.



Basket Club du Linon

La période estivale est arrivée, après une année particulière tronquée par le COVID-19 qui nous a obligés à arrêter prématurément la saison en mars 2020. Il est temps de faire un bilan de cette saison assez atypique.



D'un point de vue sportif, pour cette saison, il est plus facile de parler de la première partie de la saison écoulée, qui reste globalement positive. Sur nos 16 équipes engagées, seulement 5 ont des bilans négatifs avec cependant des défaites encourageantes. Nous soulignons l'engagement de chaque joueur et joueuse avec une motivation sans faille. Bravo à l'ensemble de nos licencié(e)s pour ces résultats en attendant l'année prochaine pour de nouveaux défis.

Les 2 sections Baby et Loisirs ont quant à elles bien pratiqué avec régularité, enthousiasme et dans une bonne ambiance, leur activité favorite. Depuis le début de l'année sportive, plusieurs manifestations ont été organisées par notre commission animation. Tout d'abord en décembre avec le passage du père Noël pour nos sections baby et u9, puis en janvier avec la traditionnelle galette des Rois. Malheureusement,

nous n'avons pas pu nous rassembler pour les autres événements habituellement organisés (repas du basket, tournoi des familles) en raison de la pandémie qui a sévit sur notre territoire. Nous décidons de nous tourner vers la prochaine saison, qui s'annonce prometteuse avec de grands changements. Les licences seront à présent dématérialisées. De plus, le contexte exceptionnel lié à la pandémie aura une influence sur le déroulement et l'organisation de nos championnats. Nous avons la joie de vous annoncer que les travaux de la salle de Pleugueneuc se dérouleront au cours de la nouvelle saison. De ce fait, le bureau a pris la décision de ne pas utiliser la salle de Pleugueneuc pour cette saison 2020/2021. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée auprès de tous les licenciés, et avons hâte de retrouver l'usage de la salle de Pleugueneuc. Nous profitons de cette occasion pour vous annoncer que notre

assemblée générale ne pourra malheureusement se dérouler compte tenu de la situation sanitaire. Elle aura lieu en fin d'année.

Pour terminer, le bureau tient à remercier vivement tous les bénévoles du club (coachs, entraîneurs, arbitres, tables) et aussi féliciter Samuel Guiguet et Thierry Héban pour l'obtention du niveau animateur. En effet, c'est grâce à l'action de tous nos bénévoles, et à l'aide des professionnels de l'OSBR et du département, que le club permet à nos jeunes de pratiquer le basket. Nous espérons vous voir nombreux sur les terrains la saison prochaine, avec plaisir et passion, pour accueillir les nombreux adhérents du BCL.

Nous vous souhaitons un bel été rempli de soleil, de joie et d'activités sportives.

Sportivement.

Le bureau.



Gym pour tous

Section du Foyer Laïc

Après avoir bien commencé l'année 2020, avec des cours tous les mercredis jusqu'au 11 mars, l'association au même titre que les autres, a suspendu tous ses cours.

La reprise a donc eu lieu le mercredi 10 juin 2020, à 20h30 pour 6 séances. La fin de saison a été reportée au 15 juillet.

Le cours est encadré par Stéphane Carpentier, éducateur-animateur sportif. Il s'agit d'étirements, de coordination motrice avec éveil musical, d'enchaînements de mouvements, de cardio, de relaxation et de gym rythmique. Le cours est adapté en fonction des capacités de chacun et de son niveau. Les cours sont accessibles à tout public, de 14 à plus de 77 ans. Les curieux et adeptes de sport énergique sont aussi invités à rejoindre le club et son animateur pour découvrir et dépasser leurs limites dans une ambiance très sympathique.

Les cours sont programmés chaque mercredi, de 20h30 à 21h30.

Tarif : 70 €

Contact :

Nathalie Nivole
02 99 69 48 88

Animation locale

Section Foyer laïc de Pleugueneuc

L'épidémie a eu des incidences sur le sort de nos associations. Plusieurs événements ont dû être annulés, comme notre bal, ainsi que celui du GPE. Mais surtout notre fête communale de la Pentecôte avec ses courses cyclistes et le vide grenier du GPE, qui a aussi dû annuler la fête de l'école.

Le repas du 14 juillet, la soirée dansante et les feux d'artifice ont subi le même sort.

Mais on garde une grande note d'espoir pour finir dans la convivialité avec **l'après-midi et le concert Rock qui se déroulera le 17 octobre**, en espérant que la Covid19 nous oublie un peu...



Badminton

Section Foyer laïc de Pleugueneuc

Les Volants de La Bretagne Romantique

Blackminton, Badmingras et puis...

Janvier 2020, deuxième partie de saison lancée. Tous les créneaux sont bien remplis, les enfants toujours aussi assidus aux séances. Nous avons débuté l'année par le lancement d'un nouvel événement, à savoir l'organisation d'un blackminton. C'est une discipline récente qui consiste à jouer au badminton dans le noir, et en musique. Tenues fluo de rigueur afin d'être visibles sur les terrains. Ces derniers étaient par ailleurs tracés avec des scotchs fluos, et de la peinture fluo était mise à disposition des joueurs. Cet événement nous a permis de lancer la deuxième partie de saison.

Et toujours dans le but de fédérer nos adhérents et créer au sein du club des petits moments de rigolades, nous avons organisé notre premier « Badmigras ». Pas la peine de vous expliquer le principe, je pense que les photos vont parler d'elles-mêmes...



Malheureusement, l'arrivée de l'épidémie de Covid-19 nous a imposé une grande pause, comme tous les clubs de sports.

Depuis deux semaines, en respectant le protocole mis en place par la fédération de badminton, nous avons pu retrouver le chemin des terrains. Le nombre de personnes sur les terrains est limité à 10, et chaque joueur doit jouer avec son propre volant. Les anciens réflexes ont la vie dure mais la joie de pouvoir à nouveau jouer est plus forte. Ces nouvelles règles imposent même de jouer en simple, ce qui n'est pas facile pour tout le monde mais là encore le plaisir et l'envie de jouer prennent le dessus.

Espérant pouvoir retrouver, rapidement, un fonctionnement normal, toute l'équipe du VBR Pleugueneuc se joint à moi pour vous souhaiter de belles vacances. Nous vous donnons rendez-vous en septembre afin d'ouvrir un nouveau chapitre et profiter à nouveau pleinement des terrains...

Céline CLERC



Football-club du Linon



CERCLE SPORTIF PLESDEY-TREVERIEN-PLIEUGUENEUC

Une année difficile dans l'organisation due au covid 19 mais riche en rebondissements.

■ **pôle senior :**

Le groupe senior a évolué en D4 cette année avec un groupe de 25 joueurs âgés de 17 à 43 ans, notre nouveau coach avait pour objectif principal la montée en D3, chose promise, chose faite.

Le championnat s'est arrêté très vite en décembre 2019, nous étions classés 3ème et grâce à cette place et à tous les efforts fournis par le coach et les joueurs, nous avons pu accéder au niveau supérieur la D3, objectif rempli.



Pour la future saison, le pôle jeune redémarrera début septembre, tous les enfants filles ou garçons de Plesder Trévérien Pleugueneuc sont les bienvenus.

Pour les tous petits en U6, il faudra être né avant octobre 2015 et jusqu'en 2008 pour les autres, l'objectif est de pouvoir faire 3 voire 4 catégories cette année.

Les entraînements U6/U7 seront le mercredi matin, pour les autres ce sera en fonction du nombre de joueurs, soit le mercredi après-midi ou mardi et jeudi soir pour les plus grands à définir.

contact Fabien CHARTIER au 06 99 65 05 10 ou cerclesportiftp@gmail.com



Pour la future saison, nous recherchons donc de nouveaux joueurs pour renforcer le groupe actuel. Les entraînements sont les mardis à 19h et les vendredis aussi à 19h sur le terrain de Plesder. contact Jonathan BARENTON au 06 04 05 96 65.

■ **pôle jeune :**

Pour cette année de création et riche en plaisir, le pôle jeune était constitué de 2 équipes U6 et d'une équipe U11 encadrée pour les entraînements U6 de Laurent Bonhomme de l'OSBR et d'Elvin Corvaisier et Victor Blotière pour les U11 2 joueurs du pôle senior.

Là aussi, la saison s'est très vite arrêtée à cause du covid 19.

■ **le bureau**

Concernant le bureau, des postes bénévoles sont à pourvoir dans l'encadrement du pôle jeune des différentes catégories, mais aussi des bénévoles pour la préparation des terrains et dans toutes les manifestations concours de palet, concours de pêche, loto, repas, tournoi de foot.

Fabien Chartier
06 99 65 05 10



ACCA

Il ne m'est pas évident de vous faire un bilan, après cette période compliquée de confinement pour tous, mais je souhaite, comme tout un chacun, que cela se termine vite et bien.

La saison dernière s'est globalement bien déroulée, nous avons tous pris plaisir avec nos chiens en levant nos perdrix, faisans et autres petits gibiers. Les prélèvements gros gibiers, et notamment sangliers ont atteint un record sur la commune. Pour autant, il faut savoir que le montant des dégâts a tellement augmenté en ILLE-ET-VILAINE, que nous allons devoir ENCORE mettre la main au portefeuille et subir des augmentations et taxes spécifiques pour régler ces factures GRAND GIBIER.

Nous aimons la chasse, donc nous le ferons, cela fait partie de notre rôle ÉCOLOGIQUE et ÉCONOMIQUE sur le territoire.

Notre Assemblée générale se déroulera le dimanche 12 juillet prochain, les rassemblements pouvant maintenant se faire. Le masque sera nécessaire. Rendez-vous à la salle annexe des sports à 9h 30 précises.

Nous aurons plusieurs sujets importants à traiter, et notamment les nouveaux statuts des ACCA mis en place par la fédération, avec la ré-élection de l'ensemble du bureau. Encore une fois, nous mettrons l'accent sur la sécurité pour tous, chasseurs et non chasseurs, afin que tout le monde puisse profiter de notre espace commun en toute sérénité. Nous vous souhaitons, à toutes et à tous un bel été, quelques vacances, et bien sûr,

PORTEZ VOUS BIEN !

Bien cordialement,
Pascal BRANGEON



Bénévoles

Comme on a toujours besoin d'œufs...

La fidèle équipe de jeunes retraités, après le jardinage, a prêté main-forte à Vincent Suarez pour bâtir un poulailler à la « Résidence du Bignon ». Le bâtiment était en effet nécessaire pour accueillir quatre nouvelles résidentes à plumes qui ont pris possession des lieux à peine les travaux achevés. Merci pour nos aînés.



INFOS UTILES

éhop

covoiturons-nous.fr

EHOP met en relation les habitants sans solution pour leurs déplacements avec des conducteurs motorisés prêts à partager leurs trajets de manière occasionnelle ou régulière. Inscrivez-vous sur le site web :

www.ehop-presdechezmoi.fr

service de covoiturage

Pour bénéficier du service, un simple coup de fil ou une demande sur le site, et l'association éhop contacte les conducteurs pour trouver celui qui propose le bon trajet ! Le service Éhop est ouvert 5j/7 pour tous les trajets, même les plus courts sur la communauté de communes Bretagne Romantique. Ce service public de mise en relation défend un covoiturage inclusif, intergénérationnel et accessible à tous, sans conditions de revenu, d'âge ou d'accès au numérique. Il ne prend pas de commission, les covoitureurs peuvent cependant partager les frais liés au trajet.

Un simple appel au :

07 69 14 08 88

et l'association met tout en oeuvre gratuitement pour vous trouver une solution de covoiturage.

ACPG-CATM-TOE

Assemblée générale des Anciens Combattants (CPG-CATM-TOE-Veuves et citoyens de la paix) section PLEUGUENEUC

Le principal évènement de l'Assemblée générale des anciens combattants de PLEUGUENEUC, qui s'est déroulée le 08 février, est le changement de Président de l'association, avec le départ de Michel YRIS, après 52 années de service. Eric FÉRAND, jeune retraité de l'armée de Terre, est élu nouveau président.

Le Maire, Loïc RÉGEARD, est venu retracer l'historique de Michel YRIS pour son parcours au sein de l'association :

C'est le 26 janvier 1968 qu'est créée la section des anciens combattants et que Michel YRIS en devient le Président.

Sa première action fut d'emmener les prisonniers de guerre visiter les plages du Débarquement.

Le 16 octobre 1977, il est présent à Notre-Dame de Lorette, pour assister à la cérémonie du souvenir commémorant l'inhumation du soldat inconnu, mort pendant la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc.

Le 08 mai 1983, le Président départemental Yves ALANET vint décorer les prisonniers de guerre.

Le 15 septembre 1985, l'Assemblée Générale départementale CATM se déroule à PLEUGUENEUC.

1994, c'est l'accueil du convoi « REMEMBER » à PLEUGUENEUC.

Pendant 3 jours, en 2000, il participe à l'organisation du congrès national à SAINT-MALO.

Le 1er juin 2002, il organise le congrès interdépartemental à PLEUGUENEUC, qui avait obtenu un gros succès, avec 700 convives au repas, animé par des danseuses créoles.

Toujours en 2002, il y aura 3 jours de participation au congrès de TOULON en novembre et ensuite l'inauguration le 5 décembre du mémorial des Anciens Combattants d'AFN, quai Branly à Paris.

Le 5 décembre 2003, il organise le premier rassemblement cantonal AFN à SAINT-THUAL, en mémoire des disparus AFN.

Il fut invité à la réception du secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense à SAINT-GRÉGOIRE.

Tout au long de ces 52 ans, avec ses adhérents, il n'a pas oublié les malades par des visites et l'attribution de colis et chèques de Noël.

« Mon engagement, n'aurait pas été possible, sans le soutien inconditionnel de Christiane mon épouse. C'est aussi ça un couple, l'épanouissement de chacun », dévoile Michel YRIS.

Le Président et les membres de l'association remercient fraternellement et chaleureusement Michel YRIS et son épouse Christiane, pour leur dévouement à la cause des anciens combattants et au devoir de mémoire auprès des citoyens et citoyennes de la commune de Pleugueneuc.

Eric FÉRAND

Président

Section de Pleugueneuc

CPG-CATM-TOE-Veuves et citoyens de la paix



Résidence du Bignon



Quelques clichés de moments de vie

Ce début d'année a été marqué par l'apparition du COVID à l'échelle planétaire. Cela nous a impacté localement aussi bien dans notre vie privée que dans notre travail.

En effet, ici, au contact direct d'un des publics les plus vulnérables, nous avons dû redoubler de vigilance afin de limiter au maximum l'entrée du virus au sein de notre établissement.

Pour cela, nos normes d'hygiène ont été renforcées : plusieurs tours de désinfection des locaux et de toutes les surfaces, adaptation du produit désinfectant anti-virucide efficace face au covid-19, travail avec un masque en continu pour tous les professionnels de la structure voire plus si besoin lorsqu'une suspicion apparaissait.

Nous avons également eu des personnes en soutien de l'équipe qui ont permis d'adoucir les conditions de travail plus intenses qu'à l'ordinaire et surtout de dégager du temps supplémentaire pour nos résidents confinés pour qui cette période a été très rude psychologiquement.

L'animation a perduré durant cette période, différemment certes mais avec le concours de toute l'équipe, elle s'est composée d'activités individualisées le matin (plus de temps consacré à chacun grâce aux renforts), notamment auprès des personnes les plus dépendantes. Quant à l'après-midi, il était consacré aux activités de liens familiaux tournés vers l'extérieur par des appels téléphoniques, des rendez-vous Skype, Whatsapp auprès des personnes plus autonomes. Avec la progression du déconfinement initié depuis mi-mai, nous pouvons remettre des temps d'animation en petits groupes chaque jour (animation collective, sortie, etc). Le terme animation est vaste et ne regroupe pas seulement les activités de groupe ; il peut s'agir aussi d'ateliers divers, animations flashes, repas en petit comité, goûter convivial, temps d'échange et de discussion. De ce fait, l'animation n'est pas seulement du ressort de l'animatrice, mais aussi de toute l'équipe. Chaque membre de l'équipe, qu'elle soit soignante ou pas, peut offrir un temps d'animation aux résidents. Cela a été d'autant plus important durant la période de confinement où chaque professionnel a œuvré pour le bien être des résidents. Pour le personnel une seule idée trottait dans les têtes, pourvu qu'il n'y ait pas de cas sinon cela proviendrait de nous !

Plusieurs fois par semaine, la résidence grâce à l'équipe a mis en place une gazette que les familles attendaient avec impatience il nous semble ! (envoi par mail et consultable sur la page internet de la résidence) Merci aux familles et amis de résidents qui nous ont témoigné que ce soit par des messages et livraisons de petits réconforts sucrés durant cette période tout leur soutien. Elles ont été surtout mises à contribution lors de l'application des mesures barrières durant ce long déconfinement progressif.

La psychologue de l'établissement a été également très sollicitée pendant ces mois de privation de liberté et s'est montrée encore plus disponible auprès des résidents grâce à son soutien psychologique tout en continuant de travailler sur les accompagnements et projets individualisés. Les équipes ont également

pu la voir si le besoin s'en faisait sentir tout comme les familles pour qui le retour aux visites avec les mesures barrières ne sont pas toujours comprises et / ou faciles à supporter. Après un retour à la normale engagée depuis quelques semaines, tout en gardant une grande méfiance, le soleil nous aide à remonter le moral des troupes et laisse entrevoir de nouveaux projets estivaux (sorties de l'établissement, création d'un poulailler...). La vie du Bignon continue pour notre plus grand plaisir !

Durant cette période aussi, des partenariats se sont révélés et / ou ont perdurés, merci

Deux dates à retenir :

- **le 11 mars 2020** : visite interdite sauf dans le cadre d'un accompagnement de fin de vie et ou syndrome de glissement (perte d'appétit ou de moral important) impossible à prendre en charge par l'établissement.
- **Le 27 avril 2020** : retour des visites progressives avec visite hors les murs et / ou en salle à manger avec mesures barrières physique et depuis le 15 mai visite à l'intérieur de la structure avec mesures barrières (port du masque, nettoyage des mains, distanciation physique, auto questionnaire médical, pas de transfert d'objets et de denrées) .

Ce début d'année 2020 entachée par cette « crise sanitaire mondiale » a certes empêché la vie habituelle au sein de la résidence mais elle nous a permis d'avancer dans les projets incontournables.

Début 2020 le Contrat pluri annuel d'objectif a été finalisé. En concertation avec les tutelles (Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental), des fiches objectifs ont été réalisées avec des indicateurs qui seront suivis sur la période 2020/2024, ces objectifs portent sur tous les domaines (le projet d'établissement et son actualisation, le domaine médical et surtout le circuit du médicament, l'hébergement, la vie sociale, la démarche qualité et la qualité de vie au travail. Ce travail est le résultat de longs mois de travail d'avril à juin 2019 pour la coupe pathos (détermination de la charge de travail en soins et la validation du niveau de dépendance) pour déterminer le budget de fonctionnement financé par la Caisse d'assurance maladie et le Conseil départemental et la phase de diagnostic partagée de septembre 2019 à janvier 2020, moment d'analyse sur site du fonctionnement de l'établissement au regard des attendus des tutelles et du projet d'établissement de la résidence.

La mise à jour du projet d'établissement et du projet associatif démarreront après l'été 2020 et vont être l'occasion de modifier et d'adapter le scénario de la vie au sein de l'établissement des résidents et des professionnels en tenant compte de cette épisode qui a bouleversé le mode de fonctionnement de la structure.

En effet, une question primordiale nous est apparue durant ces longs mois de confinement : doit-on imposer une collectivité à un résident ?

Le confinement a été progressif et a nécessité 4 réorganisations et le déconfinement tout aussi progressif a été fait en 3 étapes parfois de façon cafouilleuse du fait d'effets d'annonces et de directives non phrasées mais rendu plus facile grâce à la souplesse de gestion de l'établissement, l'implication de



Quelques clichés de moments de vie



Résidence du Bignon

l'équipe toujours prête à se poser la question de l'intérêt individuel et collectif mais surtout surtout le bon sens.

Un réseau connu mais plutôt inactif s'est activé durant cette crise, l'établissement étant en lien lors de web conférence chaque semaine avec le CHU de Rennes (les équipes du professeur Somme), le Président de l'association des médecins coordonnateurs, le SAMU, les services mobiles gériatriques et d'hospitalisation à domicile, le centre de prévention et d'infection des affections liées aux soins. Ces moments d'échanges ont permis de s'assurer que l'établissement était en phase avec les bonnes pratiques, avait si besoin la possibilité de renforcer l'accompagnement par des spécialités non dotées dans l'établissement par exemple en faisant de la téléconsultation.

Ce réseau doit perdurer au-delà de la crise sanitaire car il permet à chaque résident d'avoir une réponse adaptée et surtout rapide en cas de problématique.

Aujourd'hui, on parle de Ségur de la santé, avec des réorganisations profondes à venir, paraît-il !

Des luttes de pouvoir sur qui gère quoi (quel budget !) en oubliant systématiquement les usagers et les professionnels... Cette crise a fait sortir la population de son mode de vie qu'il croyait confortable et sécuritaire, à ce jour quel constat :

- 1 - Les zones les plus exposées au covid ont été les régions à forte densité de population (grand Est / Paris / Lyon / Marseille...).
- 2 - Les zones ou les services d'urgence en surcharge d'occupation de lits étaient dans les mêmes régions à forte densité.
- 3 - Les facteurs aggravant aux crises sanitaires et certainement les plus importants sont la densité de la population sur une région, le manque d'application des mesures barrières et enfin le manque de lits de réanimation par milliers d'habitants.
- 4 - Une planète plus propre juste après quelques semaines d'arrêt de l'activité humaine ...

Des études montrent que les pays qui ont le plus de lits par milliers d'habitant s'en sont sortis mieux que ceux sous dotés ! On remarque cela aussi au niveau de la France mais cela passe aussi en premier lieu par les mesures barrières qui doivent être internationales, nationales et régionalisées si besoin.

Ainsi, les petites unités de vie ont été sur la Bretagne : les unités du médico-social qui ont recensé le moins de cas covid ! Ce sont elles aussi qui ont permis une adaptation rapide de leur organisation pour appliquer les directives et recommandations même si comme chez vous le principe de base qui prévaut est le « bon sens ». Exemple : je suis malade je ne vais chez personne, je ne reçois personne, j'ai été en contact avec une personne qui a été malade après moi, je fais attention aux autres en évitant de venir les voir et surtout je garde une distance physique de sécurité et me lave les mains.

Espérons que le système a bien compris ce bon sens qui évitera un nouvel épisode de confinement si néfaste pour l'humain et son système mais peut être bon pour la planète !

Grâce à l'ensemble de l'équipe, des 4 personnes en renfort de mi-mars à mi-juin, le fonctionnement imposé, hormis la perte du lien familial, a été plutôt bien vécu par tous même s'il manquait cette liberté d'aller et venir (soyons honnête), certains ont apprécié le fait d'être dans leur logement pour les repas (il retrouvait leur habitude perdue du domicile : regarder les infos, les jeux ... à la tv), la collectivité peut peser parfois. D'autres plus dépendants ne l'ont pas dit mais par contre, ils ont mieux mangé, ils ont pris du poids, ils se promènent moins dans les couloirs et sont plus détendus ... il y a moins de chutes...

L'équipe a apprécié les renforts leur donnant une souplesse afin de prendre les quelques minutes supplémentaires que chaque professionnel aimerait avoir toute l'année pour prendre le temps de faire bien ses missions et non être contraint par la montre, surtout les week-ends ! L'organisation doit s'adapter mais celle-ci seule ne peut pas répondre aux besoins, le nombre de salariés par résident est un indicateur de lutte contre la perte d'autonomie, la qualité de l'accompagnement (prévention de la propagation des infections en cas de survenue...). Toutes ces remarques doivent nous faire évoluer dans le fonctionnement de demain (sachant que demain c'est aujourd'hui)... respectons encore plus le choix du résident !

Enfin, nous renouvelons nos remerciements à l'ensemble de l'équipe qui fait preuve de professionnalisme et de solidarité au quotidien assurant correctement la qualité d'accompagnement des usagers (aucun arrêt de travail durant le confinement), merci également aux bénévoles soutenant les actions d'animations et d'accompagnement et ceux qui s'occupent de l'entretien des espaces verts qui commencent à revenir en ce début d'été, nous comptons sur vous. Nous remercions aussi les administrateurs des 4 communes (Plesder - La Chapelle aux Filtzméens - Trévierien et Pleugueneuc) pour leur implication et soutien durant cette période délicate des 4 derniers mois.

Suite aux élections municipales, l'association a renouvelé son Conseil d'Administration, nous remercions les membres sortants qui pendant 6 années ont participé de près ou de loin à la vie de l'établissement, car ces 6 dernières années n'ont pas toujours été un long fleuve tranquille.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres qui vont porter la pérennité de l'établissement mais surtout de nouveaux projets innovants pour le bien-être du public vieillissant

La traditionnelle fête des familles instaurée il y a plus de dix ans est en sursis ! L'état de la crise sanitaire et les recommandations à venir dans les prochaines semaines nous diront si elle peut être maintenue pour la rentrée de septembre.

Bel été à tous et surtout portez-vous bien !

Vincent Suarez
(le directeur)
et Luc Gallais
(le président de l'association)



MAIRIE

Tél : 02 99 69 40 47 - Courriel : mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

Ouverture
de la mairie au public :

Site internet communal :
www.pleugueneuc.com

PERMANENCES

Maire : du lundi au vendredi sur rendez-vous - Adjoint : sur rendez-vous

SERVICES INTERCOMMUNAUx

◆ **CONSEILLER DÉPARTEMENTAL M. LEFEUVRE**
La Chapelle aux Filtzméens
Tél. : 02 99 45 23 45

◆ **COMMUNAUTE DE COMMUNES** : 02 99 45 23 45

◆ **Relais Parents Assistants Maternels** : 02 99 45 20 12

EMPLOI PERMANENCES SOCIALES

◆ **ASSISTANTE SOCIALE**
Permanences en Mairie de Pleugueneuc sur R.V. Appeller le CDAS de Combouurg : 02 90 02 77 00

◆ **MSA**
mercredi après-midi (14h-17h) à Tinténiac

◆ **CARSAT (Retraite Générale)**
sur rendez-vous au : 39 60

◆ **AIDES AUX RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES**
Renseignements au CDAS de Combouurg
Tél. : 02 99 73 05 69

◆ **CICAS (Retraite complémentaire des salariés)**
uniquement sur rendez-vous en Mairie de Combouurg. Tél. : 0 820 200 189

◆ **ADMR**
Avenue des Trente à Tinténiac
Tél. : 02 99 68 06 57.

| | | |
|----------|-----------------------------------|---------------|
| Lundi | 8h30 - 12h30 | 13h30 - 17h30 |
| Mardi | 8h30 - 12h30 | |
| Mercredi | 8h30 - 12h30 | |
| Jeudi | 8h30 - 12h30 | |
| Vendredi | 8h30 - 12h30 | 13h30 - 17h30 |
| Samedi | 9h - 12h (fermée en juillet-août) | |

◆ **MAISON DES SERVICES**
3 rue de la Mairie - Combouurg
Tél. : 02 23 16 45 45
- lundi au jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h
- vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h 30
maison-des-services@bretagneromantique.fr
www.bretagneromantique.fr

◆ **PÔLE EMPLOI (ASSEDIC-ANPE)**
Tél. : 39 49 pole-emploi.fr

◆ **MISSION LOCALE DU PAYS DE SAINT-MALO**
Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.
Tél. : 02 99 82 86 00

◆ **ESPACE ENTREPRISES (Création ou reprise d'entreprises)**
Renseignements : 02 23 16 46 46

LOGEMENT

◆ **ESPACE INFO ÉNERGIE**
- 3ème vendredi de chaque mois à la MDS de 9h 30 à 12h sur rendez-vous.

◆ **ADIL**
Conseil complet sur le logement (financement, fiscalité, contrats, locations...)
Tél. : 02 99 78 27 27

◆ **ARCHITECTE CONSEIL**
M. Roch de Crevoisier
Renseignements en Mairie

TÉLÉPHONES UTILES

- ◆ Pompiers : 18
- ◆ Service Médical de Garde : 15
- ◆ Gendarmerie : 17
- ◆ Centre anti-poison : 02 99 59 22 22

SERVICES MUNICIPAUX

◆ **BIBLIOTHÈQUE** : 02 99 69 41 52
Lundi de 16h à 18h
Mardi de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h
Vendredi de 16h à 19h 30
Samedi de 10h à 12h

◆ **GARDERIE** : 02 99 69 49 56
Ouverture les jours de classe :
Le matin de 7h 15 à 8h 20
et le soir de 16h 40 à 19h.

◆ **AGENCE POSTALE communale** : 02 99 69 40 47

SERVICES

◆ **ECOLE PRIMAIRE** : 02 99 69 40 26

◆ **RÉSIDENCE DU BIGNON**
Tél. : 02 99 69 49 43

◆ **SALLE MULTIFONCTION**
Réservations : 02 99 69 40 47

◆ **CORRESPONDANT Ouest-France** :
M. Alexandre Begueret : 06 42 87 72 10
alexbegueret@yahoo.fr

CABINET MÉDICAL Médecin

Florence Carré - Tél. 02 99 60 74 65

Infirmiers

David Flaux, Laurence Gascoin, Catherine Guinard-Denni, Audrey Lebouffan
Tél. 02 99 73 91 71

kinésithérapeutes & Osteopathe

Isabelle Guéroc, Sylvain Cornillet, Aurélien Halloux, Thomas Tirrotoni
Tél. 02 99 69 40 34

INFO SÉCURITÉ SANITAIRE

Plan canicule

Dans le cadre du plan canicule, le CCAS invite toutes les personnes fragiles à s'inscrire dès maintenant en appelant le : 02 99 69 40 47. Un registre d'inscription nominative recense les personnes âgées de 75 ans et plus, ainsi que les personnes handicapées ou isolées.

En cas de déclenchement du plan départemental d'alerte canicule, ces personnes pourront être contactées en priorité, afin d'évaluer leur besoin d'aide, de visite ou de secours.





Cérémonie de commémoration de la victoire de 1945

Le 08 mai 2020, malgré le confinement imposé par la crise sanitaire, le Président de la République a autorisé les cérémonies de commémoration de la Victoire de 1945, en comité restreint et en respectant les mesures de distanciation.

C'est sous un soleil radieux, que s'est rassemblée la section CPG-CATM-TOE-Veuves et citoyens de la paix de Pleugueneuc, représentée par son président, son président d'honneur et deux portes drapeaux, en présence de Monsieur le Maire de Pleugueneuc, afin de rendre les honneurs à ceux qui sont tombés pour la France et notre liberté.

Deux gerbes de fleurs furent déposées au monument aux morts de la commune, puis la liste des noms des « Morts pour la France » fut énoncée suivie d'une minute de silence. La cérémonie s'est clôturée avec l'hymne national entonné par les participants.

Je remercie monsieur le Maire de Pleugueneuc et les participants, mais également l'ensemble des membres de la section CPG-CATM-TOE-Veuves et citoyens de la paix, ainsi que les pleugueneucoises et pleugueneucois, qui ont fait preuve de civisme en restant chez eux et qui nous ont accompagnés, en pensée et en prière, pour cette cérémonie qui s'est déroulée dans des conditions particulières. Je vous donne rendez-vous le 11 novembre pour commémorer et rendre les honneurs à nos anciens de la première guerre mondiale, mais également à tous nos « Morts pour la France » des 4 générations du feu réunies.

Eric Férand

Concours de palets

Mardi 14 juillet, les nombreux Paletistes ont pu profiter du tournoi annuel, organisé par le bar "L'Imprévu". Un second terrain était installé dans l'arrière-cour, accompagné de la bonne ambiance et des traditionnelles galettes-saucisses.



DATES À RETENIR (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2^{ème} semestre 2020

SEPTEMBRE

■ Du 10 au 15 septembre : **Benne à journaux** déposée près de la salle des sports. Collecte au profit de l'école.

OCTOBRE

■ Jeudi 8 : **Repas du Club de l'amitié** à la salle multifonctions

■ Samedi 17 : **Rock'N'Roll** après-midi et soirée à la salle multifonction

■ Dimanche 18 : **Bal du Club de l'amitié** à la salle multifonction

■ Dimanche 25 : **Repas des classes** à la salle multifonction

NOVEMBRE

■ Samedi 7 : **Repas du Groupement des Parents d'élèves** à la salle multifonction

■ Dimanche 22 : **Repas du CCAS** à la salle multifonction



Jubilé

Dimanche 23 février l'abbé Prioull, curé de la paroisse St-Trigaudal d'Ilhion, en présence de Mrg d'Ornellas, célébrait à Pleugueneuc, ses 50 ans de sacerdoce.



PLEUGUENEUC - le bulletin n° 39 - Juillet 2020 - Directeur de publication : Loïc Régeard, Maire.

Ont participé à la rédaction : Loïc Régeard, Marie-Paule Roze, Eric Barby, Nathalie Nivole, Laurence Gascoin, Céline Radoux, Carole Busnel.

Mise en page : Hubert Goger Création-Graphique - Miniac-Morvan. Imprimerie Atimco Comboung (Imprim'Vert) - Imprimé sur papier Gestion Durable